

du naturel, nos discours de l'éducation et nos actions de l'habitude. »

M. Martin divisant les habitudes morales en deux catégories; les unes qui naissent de l'organisation même de l'homme et de ses penchants naturels et qu'on pourrait appeler *congéniales* ou *originelles*; les autres qui ne sont pas liées à la constitution, qu'on contracte par communication ou par l'exemple de ceux au milieu desquels on vit et qu'on peut désigner sous la dénomination d'*acquises*.

L'habitude qui est sous la dépendance des penchants naturels exerce un empire tyrannique sur les passions qu'elle concourt à développer; passions que l'éducation ne peut détruire mais qu'elle est seulement appelée à modérer ou à adoucir sans être conduit à la négation du libre arbitre. L'auteur admet que son autorité peut être méconnue, mais que l'éducation, les croyances religieuses aidées d'une volonté ferme et des lumières d'un jugement droit peuvent arrêter, sinon détruire, les tendances les plus vicieuses, les passions les plus désordonnées; de là, la nécessité de la lutte; de là, le mérite ou le démérite des divers actes de la vie.

Les habitudes acquises ne tenant pas à la nature même de l'être, l'éducation est toute puissante contre les passions qui se développent sous son influence.

Après avoir insisté sur l'importance d'une éducation bien dirigée pour combattre les habitudes vicieuses, soit originelles, soit acquises, et avoir surtout fait ressortir la supériorité de la morale chrétienne et l'influence qu'elle a eue sur la moralisation, le bonheur et la conservation des sociétés humaines, l'auteur étudie l'action plus ou moins directe exercée sur le développement, la durée, la résistance des habitudes, par l'âge, le sexe, le tempérament et le climat.

La puissance de l'habitude comme agent modificateur de la nature de l'homme étant un fait démontré, il n'est pas